



Communiqué de presse

Les réseaux électriques de Corse et de Sardaigne sont désormais interconnectés.

L'interconnexion électrique Sardaigne-Corse a été mise en service avec succès mercredi 1^{er} février 2006.

Cette liaison sous-marine à courant alternatif, d'une puissance initiale de 50 MW, offre désormais à la Corse les avantages liés à l'adossement à un système électrique huit fois plus important qui permettra :

- Une amélioration notable de la qualité de l'alimentation électrique avec une fréquence plus stable pour l'ensemble de la Corse et un plan de tension amélioré pour le sud de la Corse.
- Une optimisation de la gestion des parcs de production des deux îles qui contribuera à améliorer la sécurité d'alimentation de la Corse.
- Des échanges d'énergie entre les deux systèmes électriques.
- Un plus fort développement des énergies renouvelables, en particulier de l'éolien aujourd'hui limité à 50 MW.

La réalisation de la liaison Sardaigne-Corse a été décidée en 2001 par l'Assemblée de Corse. Le nouveau plan énergétique 2005-2015, adopté le 24 novembre 2005, prévoit l'augmentation des capacités de transit de cette ligne de 50 à 80 MW dès la fin de l'année 2007. Un passage à 100 MW à l'horizon 2010 sera possible après un nouvel examen par l'Assemblée de Corse.

La réalisation de la liaison Sardaigne-Corse, projet international conduit de façon exemplaire par EDF et son partenaire TERNA, gestionnaire du réseau électrique italien, aura représenté au total un investissement de 29 M€ ; 17 M€ étant pris en charge par EDF et 12 M€ par TERNA.

Contact presse : Robin DEVOGELAERE – Tél : 01 40 42 74 30